

H.

Berne, le 2 Mars 1887.

Mons. Roth, Ministre de Suisse
à Berlin;

Monsieur le Ministre,

Le matin, M^r le Ministre de
Bülow, de retour de Berlin depuis hier, est
venu me dire qu'il avait été chargé par
le chancelier prince de Bismarck de m'apporter,
avec ses salutations, tous ses remerciements
pour les mesures qu'a prises la
Suisse en vue du maintien de sa neutralité.
On a été très-agréablement impressionné
des communications faites à ce sujet,
en particulier après l'entretien du Ministre
avec Monsieur Séecher. On est moins
satisfait de l'attitude de la Belgique.
M. de Bismarck et des personnes de
son entourage ont tenu à déclarer
à M. de Bülow, pour me le répéter,
que l'on ne songe en aucune manière
à s'écarter de la ligne strictement tracée
par les traités, et que la Suisse peut compter
sur le respect absolu de sa neutralité.



la part de l'Allemagne. Il semble du reste que la situation se détende un peu sans que l'on puisse rien garantir surtout du côté de la France, où les incertitudes ministérielles rendent tout possible.

J'ai naturellement remercié M. de Bülow de ces communications qui ne font que confirmer tout ce que nous avions déjà sur les intentions annuelles de l'Allemagne à notre égard mais que nous n'en accueillons pas moins de nouveau avec la plus grande satisfaction.

M. de Bülow m'a aussi entretenu des excès de la presse socialiste allemande en Suisse. Je lui ai dit que le département de Justice et de Police s'occupait de l'affaire et que nous ne manquerions pas de prendre les mesures que les circonstances réclament.

Votre lettre du 24 Fev. concernant notre déclaration de neutralité m'est bien

parvenue, et je suis parfaitement d'accord avec les vues que vous exprimez.

Sans ces derniers temps, la presse européenne s'occupe beaucoup du renouvellement de l'alliance italo-austro-allemande. L'Opinion dont les attaches avec le ministère actuel sont connues, a donné comme un fait certain que l'Italie obtiendrait des compensations dans ce renouvellement. Il est de la plus haute importance pour nous de savoir si ces compensations se feraient dans votre voisinage immédiat, en particulier s'il s'agit de la Savoie, dont une partie celle neutralisée, nous intéresse grandement. Pourriez-vous vous informer d'une manière discrète, mais certaine sur ce qui en est à cet égard ?

Agreés

(sig.) Jozz.